

Primes syndicales

Rappel – Demande duplicatas 2016 !

Depuis 2012, votre service du personnel ne peut plus vous fournir de duplicata, même si votre formulaire a été égaré, si vous ne l'avez jamais reçu ou s'il contient des erreurs structurelles. Si vous vous trouvez dans une telle situation et que vous avez droit à une prime syndicale, deux possibilités s'offrent à vous :

- vous devez contacter par mail ou par téléphone votre régionale, votre délégué, votre secteur **ou**
- vous vous rendez directement sur place pour informer la CGSP de votre problème.

Nous vous ferons alors parvenir un formulaire de remplacement que vous devrez nous renvoyer corrigé, complété et signé. Dès réception de celui-ci, nous entamerons les démarches administratives auprès du Secrétariat de la Commission des primes syndicales afin que le paiement soit effectué.

Les fanes de carottes

C'est la rentrée ! À cette occasion, le secteur Enseignement de la CGSP et le SEL-SETCa Enseignement libre se mobilisent contre les mesures du gouvernement Michel qui grignotent littéralement les pensions. Des mesures qui ont des conséquences directes - et désastreuses - sur les conditions de travail et la qualité de vie.

Au fil des décisions, nos pensions n'ont cessé d'être mises à mal. À ce rythme, qu'en restera-t-il demain ? Si ça continue comme ça, que les fanes de carottes !

Pour découvrir comment le gouvernement de Charles Michel grignote les pensions, mais aussi pour diffuser les outils de campagne, rendez-vous sur www.quelesfanescarottes.be



DANS NOS RÉGIONALES

Charleroi (CRIP)

Conférence « Accompagnement en fin de vie »

Le Commission régionale des Pensionnés (CRIP) a le plaisir de sous inviter à la Conférence organisée le **24 octobre à 10h**, sur le thème « L'accompagnement en fin de vie », avec la participation de Mme Deloyer M. de l'ASBL « ADMD ».

Accueil : 9h30
Rue de Montigny 42 à Charleroi.

La conférence sera suivie d'un repas : Choucroute, dessert, café et boisson comprise.

Coût : 18 €/personne à verser sur le compte de la CRIP, BE39 0882 6941 9919 avec la mention « repas » pour confirmer la réservation **pour le 9 octobre 2017 au plus tard.**

Seules les inscriptions confirmées par le versement seront prises en considération. S'inscrire auprès de l'accueil au 071/797 111. Renseignement : Alphonse Vanden Broeck : 0495/340 928.

Charleroi (Pensionnés Cheminots)

Dîner musical

Le Comité de Pensionnés Cheminots organise un dîner musical le **14 novembre à 12h**, rue de Montigny, 42 – Salle 1.

Menu : Apéritif, Porchetta, dessert, café et boissons comprises.

PAF : 5 €/personne pour les Cheminots et leur accompagnant(e), 15 € pour les sympathisants s'il reste des places vacantes. À payer lors de l'inscription sur le compte bancaire : BE92 0682 1784 2223 – CGSP Cheminots (paiement et inscription à confirmer auprès de Jessica – Tel. : 071/797 111).

Attention ! Date limite des inscriptions : **le 31 octobre.**

Inscriptions limitées à 90 personnes.

Encore un peu de patience !

Fin juin, l'IRW-CGSP appelait l'ensemble des instances de la CGSP à se réunir avant la fin du mois d'août car nous savions que le gouvernement allait mettre à profit les congés scolaires pour tenter, insidieusement, de continuer d'imposer son modèle de société. Il fallait donc, rapidement, évaluer la situation et décider d'une réaction.

En effet, à la pension mixte, l'instauration d'un deuxième pilier de pension pour les contractuels (sans engagement quant à son financement) et l'imposition d'un service minimum à la SNCB sont venus s'ajouter, pendant l'été, de nouvelles attaques contre les services publics et la fonction publique.

Ainsi, le gouvernement compte imposer l'engagement contractuel dans la fonction publique comme étant désormais la règle. Ainsi, il prévoit une loi, dès décembre, pour imposer le recrutement contractuel. Cette décision aura de lourdes conséquences tant pour les agents que pour les usagers. Le statut est la garantie de l'indépendance de l'agent. Cette indépendance qui lui permet de se concentrer sur l'exercice de ses missions sans craindre les critiques et les pressions des responsables politiques ; c'est tout simplement un bond de 80 ans en arrière que veut nous imposer le Gouvernement en détricotant de la sorte le statut Camu.

Et comme si ce n'était pas suffisant, le gouvernement souhaite autoriser le recours au travail intérimaire dans la fonction publique.

À cela, s'ajoutent les envies de privatisation. Le Ministre Van Overtveldt lance, en août, l'idée de privatiser la SNCB. Ces déclarations sont à prendre très au sérieux. En effet, l'année dernière, le même ministre, à la même époque, proposait de réduire fortement l'impôt des sociétés. Un an plus tard, le gouvernement lui donnait raison en abaissant à 25 % le taux de l'ISOC. Quand les travailleurs et les services publics trinquent le patronat se frotte les mains.

La situation n'est pas meilleure à la Région wallonne où, le MR, maintenant au pouvoir entend appliquer les mêmes recettes.

Pour toutes ces raisons, la CGSP dans son ensemble a décidé qu'il fallait réagir. Ce gouvernement ne nous écoute pas, nous allons devoir l'obliger à nous entendre.

Nous serons en grève le 10 octobre ! Ensemble et solidaires pour faire entendre notre voix.

Ensemble on est plus forts n'est pas qu'un slogan, c'est une réalité. Notre réalité, celle qui s'inscrit dans les luttes sociales, dans le rapport de force sans lesquels il n'y aurait ni services publics, ni sécurité sociale, ni libertés syndicales... Toutes ces luttes ont fait progresser la société vers plus d'égalité, plus de bien-être, plus d'éducation, plus d'esprit critique. Elles sont notre héritage, vivant !

C'est cela qu'il nous faut aujourd'hui défendre, c'est notre responsabilité collective.

Dès lors à ceux qui veulent une société où les plus faibles se battent entre eux pour survivre, où la charité a remplacé la solidarité, aux arrogants, aux méprisants, aux médiocres nous leur disons « encore un peu de patience » on arrive !

Toutes les informations sont disponibles sur notre site : <http://www.irwcgsp.be>

Laurent Pirnay
Secrétaire général adjoint de l'IRW-CGSP

Patrick Lebrun
Secrétaire général de l'IRW-CGSP

À BOUT !

GRÈVE GÉNÉRALE DU 10 OCTOBRE : LA CGSP SE MOBILISE

Excédée depuis des mois par une suite ininterrompue de mesures drastiques à l'encontre de l'ensemble des travailleurs des services publics, la CGSP a sincèrement privilégié le dialogue et la concertation. Las ! Avec un aveuglement austé-ritaire autant idéologique qu'inefficace, le gouvernement de Charles Michel redouble l'intensité de ses coups bas. Nous avons averti : la mobilisation est en marche !

Certains font mine d'être surpris ! Comment ? Encore des grèves ? Depuis l'automne 2014, la CGSP subit de plein fouet une politique gouvernementale de droite dure qui s'acharne contre les services publics et les conditions de travail de ses travailleurs. Une politique dont le but avoué est le démantèlement des services publics pour assouvir une lubie du « tout au marché » et tenter une pauvre économie dans les finances publiques. Pauvre car, parallèlement à cela, le gouvernement Michel mène une politique fiscale catastrophique, qu'il présente aux citoyens comme un redressement économique, mais qui n'existe en réalité que sur le papier. Sous prétexte de recouvrer du pouvoir d'achat pour tous, ce sont les classes plus aisées qui se retrouvent une fois encore les plus avantagées. Malgré l'opposition constante de la CGSP, le gouvernement fédéral reste sourd à toutes ses objections légitimes. Il est temps, cette fois encore, de passer à l'action !



Personne n'est pris en otage !

Il faut le rappeler : la CGSP n'a eu de cesse de privilégier la négociation. La fin de non-recevoir systématique de toutes nos alternatives nous a amenés à multiplier les avertissements et les mises en garde. Celles-ci ont d'ailleurs abouti dès le 16 juin dernier au dépôt d'un préavis de grève à durée illimitée pour l'ensemble de la Fonction publique et des Entreprises publiques autonomes.

Le 30 juin, avec la FGTB fédérale, la CGSP a tenu un meeting à la place Rouppe afin de marquer sa réprobation au sort que ce gouvernement entend réserver aux pensions. À cette occasion, notre président fédéral, le Cde Michel Meyer annonce clairement que cette concentration n'est que le début de notre plan d'action. Le Cde Robert Vertenuel, Secrétaire général de la FGTB, y déclare notamment que nous ne sommes pas dupes, le gouvernement veut détricoter les pensions publiques afin de pouvoir, par la suite, mettre à mal l'ensemble des pensions légales.

Le 27 juillet, la CGSP réagit par voie de presse aux déclarations du gouvernement fédéral qui entend mettre fin au recrutement statutaire et privilégier l'embauche hyperflexible d'intérimaires.

Le 28 août, les instances de la CGSP appellent à une « journée de réaction » dans le secteur public. Elles font en effet le constat que le gouvernement a profité des congés pour faire évoluer rapidement et négativement les dossiers jusque-là toujours sur la table des négociations (pension mixte, second pilier de pension, service minimum) et ceux à venir (pénibilité et métiers lourds, budget, etc.)

La CGSP a donc décidé de mettre à profit la première moitié de septembre pour mobiliser ses affiliés et informer la population en vue tout d'abord d'actions au niveau régional fin septembre au moment des rentrées parlementaires régionales lors de la semaine du 20 septembre et ensuite pour mener une action fédérale le 10 octobre qui prendra la forme d'une grève générale ce jour-là.

Les raisons sont légion !

Ces trois dernières années, le gouvernement Michel n'a cessé de sabrer dans le secteur public :

- les budgets sont réduits et des économies sont réalisées sur le dos du personnel de sorte que les services publics ne puissent plus fournir les services que les citoyens méritent ;
- le futur du service à la population est également mis en péril à cause d'un manque d'investissements ;
- le personnel du secteur public doit travailler plus longtemps sans qu'il n'y ait de réelle discussion sur le travail faisable et les métiers lourds ;

Plus spécifiquement encore :

- Le régime de pension des fonctionnaires nommés est systématiquement démantelé sans qu'aucune alternative digne de ce nom ne soit proposée.
- Ainsi en est-il de la fin de la bonification accordée pour l'obtention du diplôme,
- du refus de calculer des tantièmes préférentiels et donc de reconnaître la pénibilité et la dangerosité de nombreux métiers publics,
- la remise en cause des carrières mixtes, soit la règle qui prévoit que les années passées en tant qu'agent contractuel seront, en cas de nomination, considérées comme

des années statutaires. Le corollaire de cette mesure serait l'instauration d'une pension complémentaire (second pilier) pour les agents contractuels mais que toutes les structures administratives de ce pays ne pourraient offrir à leur personnel !

- comptons également la fin de la pension pour raisons médicales, la pension à 67 ans, l'instauration de la pension à points, etc.
- Le statut des fonctionnaires est rayé d'un trait de plume et le gouvernement renonce ainsi à la neutralité de ses services publics. Il annonce aussi recourir à l'embauche d'intérimaires, faisant fi de la loi qui l'interdit et des spécificités de la Fonction publique notamment en matière de confidentialité des données ou d'assermentation des agents !
- Un service minimum permettrait, selon certains, de garantir les services publics alors qu'il ne ferait que semer l'incertitude et le chaos parmi les citoyens et bafouer le droit de grève du personnel.
- Fin août, plusieurs ministres ont ressorti l'idée de vendre les entreprises publiques et de nombreuses participations financières en vue de combler une partie du déficit colossal de la Belgique. La privatisation des entreprises publiques et d'autres services publics doit permettre d'atteindre l'équilibre budgétaire alors qu'elle ne ferait que creuser davantage le déficit budgétaire et nous arracher d'importants leviers économiques.



En lutte !

Et ce ne sont là que des mesures générales car les raisons de la colère, secteur par secteur, sont irrésistiblement plus larges. Que les choses soient claires : personne ne se bat pour son pré carré ou ses intérêts particuliers ! C'est bien le retour au *corporatisme* que souhaite ce gouvernement de droite ultra en dénonçant une grève qui serait *politique*. C'est bien parce que la CGSP a une haute idée de ce que doit être la solidarité dans la vision de la société juste, ouverte, égalitaire et démocratique à laquelle elle prétend, qu'elle défend non seulement l'intérêt général de ses affiliés, tous secteurs confondus, mais encore celui de l'ensemble de la population dont les besoins essentiels sont justement rencontrés par les services publics.

ENCORE UN PEU DE
patience,

LE TRAITEMENT
minimum
ARRIVE BIENTÔT
POUR TOUS

MOUVEMENT RÉTROGRADE

EN ROUTE VERS LE PASSÉ



ENCORE UN PEU DE
patience,

LA PENSION
minimum
ARRIVE BIENTÔT
POUR TOUS

MOUVEMENT RÉTROGRADE

EN ROUTE VERS LE PASSÉ



ENCORE UN PEU DE
patience,

LES SOINS DE SANTÉ
minimums
ARRIVENT BIENTÔT
POUR TOUS

MOUVEMENT RÉTROGRADE

EN ROUTE VERS LE PASSÉ



ENCORE UN PEU DE
patience,

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION
minimum
ARRIVE BIENTÔT
POUR TOUS

MOUVEMENT RÉTROGRADE

EN ROUTE VERS LE PASSÉ



ENCORE UN PEU DE
patience,

**POUR DES SERVICES PUBLICS
ET UNE SOLIDARITÉ
*maximums***

**NOUS SERONS EN GRÈVE
LE 10 OCTOBRE**



**AVEC LA CGSP, LE 10 OCTOBRE,
JE FAIS ENTENDRE MA VOIX**

pour plus d'infos www.irwcgsp.be



Devoir d'insurrection !

Face au coup d'État social qui touche notre pays comme bien d'autres, les citoyens engagés ; plus largement, le peuple ; les organisations syndicales et singulièrement la CGSP-Bruxelles ont un devoir d'insurrection ! Pour eux, il ne peut être question de subir la loi du plus fort quand bien même elle se prévaut d'une légitimité démocratique.

« Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. » Cette affirmation de l'article 35 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 n'a rien perdu de sa pertinence dans nos pays riches et développés où les gouvernements, certes élus démocratiquement, imposent des politiques défavorables à une grande majorité de la population et portent ainsi atteinte à l'intérêt général. C'est-à-dire non seulement au bien-être et au bonheur des gens, mais aussi à l'équilibre de la société et à la survie de notre écosystème.

Alors, oui, le principe du devoir d'insurrection est juste et salutaire ! Il est inscrit dans les racines du syndicalisme et fonde son action. Les avancées sociales n'ont jamais été obtenues du fait du bon vouloir des classes dominantes. Qu'elles se nomment noblesse et bourgeoisie dans le passé ou acteurs du capitalisme financier et dirigeants néolibéraux aujourd'hui.

La notion de lutte des classes n'a rien perdu de son actualité quoiqu'en disent politiciens et gens de médias qui se réclament de la « modernité ». Or, ce qu'ils proposent nous renvoie plutôt au XIX^e siècle. Car sur le fond, un des enjeux majeurs de la politique est toujours le même : celui de la répartition des richesses et des rapports de domination sociale. Le choix de l'accumulation égoïste et irrationnelle contre le partage et la solidarité.

Or, aujourd'hui, que constatons-nous ? Que depuis trois décennies, les politiques menées dans les pays occidentaux consistent à abaisser le niveau de protection sociale et la régulation des marchés pour favoriser les échanges commerciaux et in fine le profit des groupes financiers qui n'en font jamais assez. Les États sont sous le joug de politiques d'austérité imposées par les traités européens qui les contraignent à des efforts insoutenables de réduction budgétaire et les conduisent à démanteler les services publics qui sont pourtant le premier moyen de redistribuer la richesse. Ils appellent ça « réduire le train de vie de l'État » ! On en voit le résultat : réduction de personnel, manque d'entretien et défaut d'investissement dans les infrastructures, paupérisation.

Ce sont leurs recettes qui sont rétrogrades car elles nous font progressivement régresser sur le plan social avec pour seule justification « qu'on n'a pas le choix », qu'il n'y aurait « pas d'alternative » ; et

pour seule finalité les profits des marchés. N'en déplaise à un certain Vice-premier ministre du gouvernement fédéral (Open Vld) pour qui « les syndicats sont totalement détachés de la réalité » ou à son collègue (N-VA), Secrétaire d'État à l'asile et à l'immigration, qui multiplie les déclarations provocatrices et les décisions défavorables aux migrants à seule fin de flatter son électorat d'extrême droite ; ou à ce ministre wallon (MR) qui ose assimiler les chômeurs à des rentiers ! Ou encore, au Premier ministre, qui mêlant la mauvaise foi au ridicule agitait l'épouvantail d'un retour du communisme ! Des propos populistes et indignes qui tiennent lieu de « com' » gouvernementale et déshonorent une partie de la classe politique.

Dans un tel contexte, les syndicats ont plus que jamais leur rôle à jouer à travers le dialogue social et la concertation, mais aussi en menant des actions comme celles qui sont prévues cet automne pour s'opposer aux politiques funestes en matière de santé, d'enseignement, de pensions ou encore de chômage. Ils ont un devoir d'insurrection face à la violence sociale qui s'installe. Et face à la propagande gouvernementale relayée par les médias, ils ont aussi à assurer leur rôle d'éducation populaire et de réécriture du récit social.

*Rudy Janssens
Secrétaire général de la CGSP-Bruxelles*

www.cgspacod.brussels

Soirée-débat : quelles actions mener face aux mesures gouvernementales ?

Depuis 2014, notre pays est confronté à une politique gouvernementale de droite qui se concentre sur le démantèlement des services publics. Le gouvernement Michel mène une politique fiscale catastrophique, qu'il présente aux citoyens comme un redressement économique. Malgré l'opposition, le gouvernement fédéral reste sourd à toutes les objections légitimes. Il est temps, une fois encore, de passer à l'action !

En présence de responsables syndicaux issus de différents secteurs, nous tenterons de mettre sur pied une réponse adéquate à ces attaques répétées.

Avec : Muriel Di Martinelli (ALR) ; Philippe Dubois (Cheminots) ; Brecht Vandermeiren (Spor) ; Kurt Sissau (AMiO)

Judi 5 octobre / 18-21h / rue du Congrès 17-19 – Salle A / 1000 Bruxelles